



INFORMATION RAPIDE n°2020-09

Mairie : reprise des horaires habituels

Le secrétariat reprend ses horaires d'ouverture au public de manière habituelle à compter du **lundi 7 septembre 2020** :

- **lundi de 9h30 à 12h00**
- **mercredi de 16h00 à 19h00**
- **jeudi de 14h00 à 17h00**

👉 N'oubliez pas votre masque !



Opération brioches

L'opération brioches se tiendra du 7 au 10 octobre 2020.

Les dons récoltés permettent de soutenir un projet associatif en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel.

Pour mener à bien cette opération, **l'ADAPEI recherche des bénévoles pour distribuer les brioches** en grande surface, sur les marchés, en entreprise ou en porte-à-porte.

Pour proposer votre aide, contactez l'association au 03.84.90.84.90 ou par mail à contact@adapei90.fr

Carte Avantages Jeunes 2020-2021

La carte 2020-2021 sera disponible en Mairie à partir du lundi 7 septembre 2020.

Elle est réservée aux jeunes de moins de 25 ans (ou qui atteignent cet âge en 2020) domiciliés sur la Commune.

Pour l'obtenir, **vous devez vous munir d'une photo, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

La carte est vendue au tarif de **3 €**, payables en espèces ou par chèque.

Le reste est pris en charge par la Commune.

Les personnes de moins de 30 ans peuvent également se procurer la carte en point de vente (BIJ de Belfort), au tarif public de 8 €.



Collecte solidaire de téléphones mobiles

Dans le cadre du Tour de France 2020, Ecosystem, partenaire du SMICTOM pour la collecte et le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, organise une grande collecte solidaire de téléphones usagés.

Dans chacune des 35 villes étapes du Tour de France, 100 mobiles seront offerts aux plus démunis.

Ainsi, à l'arrivée de la 20^e étape qui se déroulera à la **Planche des Belles Filles le 19 septembre prochain**, vous pourrez déposer votre téléphone usagé au niveau du camion podium d'Ecosystem.

Le site www.jedonnemontelephone.fr vous permet également de donner un téléphone sans vous déplacer ; ce dispositif de don est permanent.

Les téléphones seront vidés de toutes les données personnelles qu'ils contiennent, dans le respect le plus strict de la confidentialité. Ecosystem, Emmaüs et les Ateliers du Bocage, société d'intérêt collectif membre d'Emmaüs France, se chargent de les remettre en état et quand ce n'est pas possible, de les recycler.



Campagne de contrôle des sacs de tri

Le SMICTOM a lancé une campagne de contrôle des sacs jaunes, impliquant le non-ramassage de ceux-ci lorsque les consignes de tri ne sont pas respectées.



👉 **Un sac refusé doit être repris par l'utilisateur concerné et ne pas être maintenu sur la voie publique.**

Par ailleurs, nous vous rappelons que les masques et gants usagés, l'essuie-tout et les mouchoirs, ainsi que les couches sales enfants et adultes, doivent être déposés dans le bac à ordures ménagères.

Pour les restes alimentaires, ceux-ci peuvent être déposés dans un composteur ou dans le bac à ordures ménagères.

Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER



MAIRIE – 3 rue de Bourg – 90110 SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET
Tel. : 03.84.23.71.92 – Fax : 03.84.23.06.73
Mail : mairie@saint-germain-le-chatelet.fr
Site web : www.saint-germain-le-chatelet.fr – Application Illiwap : code @90091

